

La naissance du Département d'éducation physique de l'Université de Montréal

Rose-Marie Lèbe-Néron et Pierre Girard

Volume 11, numéro 3, 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900512ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900512ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lèbe-Néron, R.-M. & Girard, P. (1985). La naissance du Département d'éducation physique de l'Université de Montréal. *Revue des sciences de l'éducation*, 11(3), 513-518. <https://doi.org/10.7202/900512ar>

Document

La naissance du Département d'éducation physique de l'Université de Montréal

Introduction

Lorsque le 8 mai 1930 la Sous-commission de culture physique de l'Université de Montréal complète le mandat qui lui a été confié quelques mois plus tôt et dépose ses recommandations à la Commission des études, l'idée de fonder un département d'éducation physique vient d'être lancée officiellement pour la première fois. Pourtant, il faudra attendre plus de 25 ans pour voir cette idée devenir réalité et assister à la création effective d'une telle unité académique.

C'est le cheminement de ce dossier où se reflètent non seulement les idéologies du milieu universitaire de l'époque, mais aussi les grands courants de pensée de la société québécoise qui fera l'objet de notre propos.

Préliminaires

Dans quel contexte et pourquoi l'Université de Montréal abordait-elle le problème de la «culture physique»?

L'examen de la composition du comité et du contenu des quatre recommandations déposées peut déjà nous fournir un certain nombre de renseignements. La sous-commission réunie pour examiner le dossier regroupait en effet des personnes dont les idéologies éducatives et les positions vis-à-vis de l'activité physique semblaient difficilement conciliables. D'une part, les représentants du clergé québécois manifestaient une réticence certaine envers les activités corporelles. Leur vision dualiste de l'homme les amenait à considérer l'activité physique comme dérivatif au travail et comme un simple moyen de contrôle du corps pour mieux servir l'esprit et l'âme. Quant aux médecins, leur vision de l'activité physique n'était guère plus favorable; ils la confondaient avec le sport et s'acharnaient à en dénoncer les excès et les dangers (*Chronique Médicale*, 1924). D'autre part, défenseurs inconditionnels du sport, les membres de l'Association Athlétique de l'Université ne véhiculaient que les valeurs élitistes et anglo-saxonnes de l'activité physique.

C'est finalement autour du facteur de la santé qu'un consensus va pouvoir se faire. La première recommandation portera sur l'examen médical obligatoire, et la culture physique sera justifiée d'un point de vue médical. Il est vrai que durant cette première moitié du 20^e siècle, tout comme cela avait été le cas pendant

la 2e partie du 19e siècle, la santé des Québécois était au centre des préoccupations de la Province. La tuberculose, les épidémies, les mauvaises conditions de vie dans les villes, l'alcoolisme, le surmenage scolaire étaient autant de facteurs qui minaient l'état physique de la population. Les médecins dénonçaient cet état de fait¹ et certains d'entre eux commençaient à entrevoir l'exercice corporel comme un antidote à tous ces problèmes, un moyen de prévenir la maladie et de rétablir la santé.

L'idée de l'examen médical et de la pratique de la «culture physique» répondait aussi à certaines des préoccupations éducatives du moment. Bien des pays d'Europe et l'Angleterre en particulier, avaient entrepris des recherches sur l'état de santé des écoliers et démontré la nécessité de pratiquer l'examen médical systématique ainsi qu'une activité corporelle régulière. L'urgence d'un programme d'activité physique au sein du système d'éducation était donc reconnue. L'Université de Montréal elle-même avait déjà été saisie du problème, deux ans plus tôt, lorsque l'Association générale des étudiants transmettait au recteur une requête pour obtenir des cours de culture physique (Université de Montréal, 1928).

Malgré le contexte favorable, l'application des recommandations va pourtant être reportée. Les dirigeants de la Faculté de médecine refuseront même de s'impliquer dans le dossier de l'examen médical obligatoire en invoquant des raisons financières.

Il faudra attendre 1937 pour qu'une autre commission, détentrice de pouvoirs plus étendus, se penche à nouveau sur ce problème. La conception et l'administration d'un département d'éducation physique sera l'objet de l'un de ses mandats. Malheureusement, dans les faits, cette préoccupation passera au second plan, bien après les activités sportives des étudiants beaucoup mieux organisées et plus valorisantes (le sport à l'Université de Montréal jouissait en effet d'un prestige auprès des autorités que l'activité physique ne possédait pas).

Le peu d'implication de la commission sur le dossier du département d'éducation physique retarde encore son application et justifie la décision des autorités de prendre les choses en main dès 1939. Le recteur effectue alors des démarches auprès de la Palestre Nationale dans le but de fonder une école de «culture physique» affiliée à l'Université.

Un certain nombre d'autres facteurs pouvait avoir motivé cette initiative. En effet la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal qui avait un urgent besoin d'enseignants capables de diriger l'éducation physique depuis que cette matière était obligatoire, faisait sans doute pression sur l'Université pour que cette dernière développe un programme de formation à l'image de celle qui existait depuis quelques années à l'Université McGill.

D'ailleurs un changement radical se produisait au niveau du gouvernement, la Province s'intéressait au dossier de l'éducation physique et semblait vouloir

participer à sa mise en chantier. L'intérêt était évident puisque dès 1937 l'Honorable A. Paquette confiait à Jean-Robert Bonnier le mandat de faire enquête sur la situation de l'éducation physique au Québec. Le fait même de remplacer l'ancien terme de «culture» physique pour celui d'«éducation» physique était significatif. La discipline se donnait une nouvelle orientation et entrait dans le domaine plus sérieux de l'éducation.

Le choix de Jean-Robert Bonnier dont les idées sur l'éducation physique s'opposaient radicalement au militarisme qui sévissait alors dans les écoles, montrait le désir des politiciens d'effectuer un réel changement. Le rapport remis au ministre propose une réforme radicale de l'enseignement de l'éducation physique (Bonnier, 1938). Jean-Robert Bonnier se faisait le porte-parole d'un nouveau courant en éducation physique, courant plus pédagogique et naturaliste puisqu'il s'inspirait de Georges Hébert. Il devenait urgent de former des éducateurs physiques pour remplacer les militaires qui enseignaient dans les écoles et la Palestre Nationale qui était alors l'organisme le plus actif et le mieux reconnu du milieu sportif francophone québécois, voulait sans doute jouer un rôle dans cette formation.

Le nouveau dossier de l'école affiliée devient très vite problématique. Suite aux entrevues des représentants des deux institutions, un conseil d'administration provisoire est créé à la Palestre Nationale qui fixe et accepte les bases de «l'École de Culture Physique», mais une première réaction du recteur vient refroidir l'enthousiasme des promoteurs du projet: «plus je réfléchis sur le dernier projet d'École de Culture Physique que vous avez soumis, moins il me semble possible de le faire accepter par l'Université» (Université de Montréal, Secrétariat général, 1940a).

Que s'est-il passé entre l'instant où les ententes verbales ont été prises et le moment où le recteur montre tant de réticences? Il semblerait que l'Université songeait à la simple affiliation d'une école dont «l'administration, l'organisation et les traitements» demeureraient à la charge de la Palestre Nationale, alors que cette dernière proposait une école fusionnée à la charge de l'Université. Apparemment, ce sont donc des raisons d'ordre monétaire qui freinent surtout le projet. Devant de tels arguments et dans l'espoir d'obtenir ce qu'il désire, le Père Paré de la Palestre Nationale se dit prêt à accepter toutes les conditions de l'Université (Université de Montréal, 1940b). Curieusement ces compromis ne semblent pas suffisants pour la Commission des études qui rejette le projet et confie à une sous-commission l'étude du dossier... Excellente façon de repousser les échéances et de décourager les protagonistes. D'ailleurs quelques mois plus tard les quatre membres de cette sous-commission rejettent l'initiative et suggèrent que «les organisateurs de la future école mettent sur pied leur fondation, la fassent fonctionner et soumettent ensuite leur programme à l'Université qui verra alors si elle peut annexer l'école et accorder des diplômes» (Université de Montréal, Secrétariat général, 1940c). L'idée d'une école de formation de spécialistes de l'activité physique est donc une nouvelle fois différée. Ce délai sera long puisque la Deuxième Guerre Mondiale éclate; l'Université vivant le régime draconien des restrictions budgé-

taires n'envisage la création d'aucune nouvelle unité académique. Pendant dix ans elle n'aura donc fait suite aux recommandations qu'en accumulant commissions sur comités sans jamais réaliser quoi que ce soit dans les faits.

Au sortir du conflit en 1945, le dossier de l'activité physique à l'Université de Montréal est confié à l'École d'Hygiène qui ne sait trop comment l'aborder; il semble que la notion d'éducation physique soit confondue quelque peu avec la notion d'éducation sanitaire.

C'est uniquement sous la pression des mouvements de loisir diocésains et des autorités municipales de la ville de Montréal que l'École d'Hygiène va finalement offrir, en 1947, un cours abrégé de 44 heures, puis proposer un projet de perfectionnement à temps partiel pour les enseignants en 1948 et, en 1949, un projet de baccalauréat spécialisé. Ces projets resteront en suspens jusqu'au moment où le gouvernement fédéral, par le biais de son Conseil National d'Appétit Physique, passera une résolution pour financer un programme de formation en éducation physique. L'octroi d'une subvention de 5 000\$ à l'Université qui assumera la responsabilité d'un tel cours, semble une justification suffisante pour l'École d'Hygiène qui demande à un comité d'étudier l'opportunité de la création d'un département d'éducation physique et récréative.

La composition professionnelle du comité permettra à ce dernier d'établir plus spécifiquement les objectifs du futur département.

Attardons-nous quelques instants au mémoire du comité paru le 10 février 1955. Pour les auteurs le cours proposé devrait:

- a) s'adresser à des éducateurs qui veulent faire du corps humain un instrument plus apte à servir l'esprit;
- b) enseigner que l'éducation physique n'est qu'une phase de l'éducation, importante toutefois, parce qu'elle contribue puissamment à développer nombre de qualités nécessaires dans la vie;
- c) sa méthode exige l'acquisition de données scientifiques qui éclairent l'élément pratique indispensable;
- d) le but de ce cours est de contribuer à la santé physique et mentale de l'individu et ainsi améliorer le capital humain (Université de Montréal, 1955).

Ce discours reste teinté d'humanisme chrétien tel que véhiculé à l'époque par le professeur Paplauskas Ramunas² de l'Université d'Ottawa. L'intégration de l'éducation physique à l'Université de Montréal va se faire via l'École d'Hygiène puisque cette dernière donne déjà le cours d'éducation sanitaire destiné aux éducateurs et qu'elle «possède l'autorité et la stabilité qui assureront le succès d'un cours plus élaboré». Cette dualité humaniste et scientifique va caractériser profondément l'éducation physique à ses débuts jusqu'au moment où l'équipe du Dr

Bouchard de l'Université Laval lancera un mouvement purement physiologiste, en 1964.

A partir de cette date, les événements se précipitent et le Département d'éducation physique s'organise peu à peu. De 1955 à 1963, c'est l'enfance du département sous les ailes tutélaires de l'École d'Hygiène. Sans entrer dans les détails de fonctionnement, il est possible de cerner les principaux problèmes auxquels sera confronté le fondateur du département, M. Lucien Plante: on donne naissance à une nouvelle unité dont le statut académique reste mal défini et dont l'implantation matérielle reste problématique. Le Département d'éducation physique n'a pas de gîte et est condamné à une vie itinérante.

On commence par un cours à temps partiel en 1955 et ce n'est qu'en 1960 qu'un cours à temps plein sera proposé aux étudiants. En 1961 deux types de certification seront créés: un baccalauréat spécialisé et un diplôme. Un problème restait pourtant en suspens à travers ces transformations pédagogiques, celui des locaux: le Département d'éducation physique ne se fixera qu'en 1963 dans les bâtiments du Young Men Hebrew Association, boulevard Mont-Royal. Cette décision est accueillie froidement, l'exiguïté et l'état des lieux n'enthousiasment personne, mais ne vaut-il pas mieux être à l'étroit, qu'éternellement itinérant?

En 1963 un autre événement marque le développement du département. Le directeur et fondateur, M. Lucien Plante, meurt prématurément et le Dr Armand Frappier, doyen des études à l'École d'Hygiène doit entreprendre de longues démarches avant de trouver un successeur.

Une crise de croissance se produit dès 1964. L'École d'Hygiène, confrontée au désir qu'expriment les unités qui la forment de se dissocier, ne peut enrayer ces mouvements d'opposition et elle éclate. Le Département d'éducation physique se retrouve donc seul: une page venait d'être tournée, une nouvelle direction était en place, un nouveau statut adopté, il ne lui restait plus qu'à faire ses preuves.

Conclusion

Après une longue période de gestation de plus d'un quart de siècle, le Département d'éducation physique de l'Université de Montréal a vu le jour en 1955.

Bien des démarches et bien des tentatives ont marqué le cheminement de ce dossier. Les raisons à invoquer pour expliquer un tel retard sont nombreuses et variées. Il y a eu certes les grands bouleversements mondiaux (crise économique des années 30, Deuxième Guerre Mondiale) qui ralentirent l'économie et freinèrent considérablement le développement de l'Université. Pourtant d'autres facteurs beaucoup plus spécifiques au Québec et à l'Université elle-même ont pu être responsables de ces nombreux ajournements. Tout d'abord l'incompréhension des responsables universitaires devant le phénomène de l'éducation physique: leur

réticence ne s'estompera que lorsque le gouvernement s'impliquera dans la promotion de l'activité physique et octroiera des fonds pour son établissement.

Il ne faut pas mésestimer non plus la difficulté de trouver, à l'époque, des spécialistes capables d'assumer l'enseignement et l'encadrement dans ces programmes d'éducation physique.

La discipline même de l'éducation physique n'était d'ailleurs pas ce qu'elle est aujourd'hui: elle recherchait encore un équilibre entre ses racines «hygiéno-physiologiques» et sa vocation «éducative», et les polémiques idéologiques minaient un peu son développement. Pourtant même si sa création ée tardive et ses débuts, difficiles, le Département d'éducation physique a pris un essor considérable qui lui permet d'occuper une place de choix dans le développement de l'éducation physique au Québec.

Rose-Marie Lèbe-Néron
Pierre Girard

NOTES

1. Le Dr Lachapelle avait fait paraître en 1884 un ouvrage *Santé pour tous* et le Dr Desroches, le très populaire *Traité élémentaire d'hygiène privée* en 1888. Cette dernière publication constituait la thèse la plus représentative des hygiénistes.
2. Le Dr A. Paplauskas-Ramunas avait publié en 1954 un ouvrage intitulé *L'éducation physique dans l'humanisme intégral* qui représente la thèse fondamentale de la conception humaniste de l'éducation physique. C'était un disciple de Maritain.

REFERENCES

- Beaudoin, Joseph-Albert, *Cours d'hygiène de l'Université de Montréal*, Montréal: Déom, 1946.
- Bonnier, Jean-Robert, *Enquête sur l'éducation physique au Québec*, Juin-novembre 1938.
- Chronique Médicale, Jeux Olympiques, *Pages Médicales*, 1924 p. 5-6.
- Gilbert, Jules, *Mémoire sur la situation actuelle de l'école d'hygiène*, Document non publié, 1er avril 1964.
- Université de Montréal, Secrétariat général, *Fonds D35*: Procès-verbal du 8 mai 1930.
- Université de Montréal, Secrétariat général, *Fonds D35*: lettre du 28 mars 1928 adressée à Mgr V. Piette, recteur, par le secrétaire de l'Association générale des étudiants, Benoît Brouillette, 1928.
- Université de Montréal, Secrétariat général, *Fonds D35*: lettre du 1er février 1940 adressée au R.P. Joseph Paré de la Palestre Nationale par le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, 1940a.
- Université de Montréal, Secrétariat général, *Fonds D35*: Lettre du 5 février 1940 adressée à Mgr Olivier Maurault par le Père Joseph Paré, 1940b.
- Université de Montréal, Secrétariat général, *Fonds D35*: procès-verbal de la réunion de la Sous-commission chargée de l'examen du bien-fondé d'une école de culture physique du 6 mars 1940, 1940c.
- Université de Montréal, *Mémoire sur l'organisation d'un cours en éducation physique et récréative*, 1955.